

## 1 - Bénéficiaire final

SIRET		Date de création de la société	
Nom		Dénomination	Exploitation individuelle
Code NAF / NACE de la structure	01.45Z - Élevage d'ovins et de caprins		
Adresse			
Code Postal		Commune	
Département	Creuse		
Effectif total de toutes les sociétés du groupe	1	Chiffre d'affaire de toutes les sociétés du groupe	€20 000
Bilan total de toutes les sociétés du groupe	€15 000		
Surface agricole utile	≥ 20 ha < 50 ha		
Jeune agriculteur	Non		

## 2 - Projet

Type d'investissement / TO	1 - Transition des exploitations dans le secteur de <b>l'élevage</b> Financements aux Bénéficiaires Finaux ayant comme objectif d'accompagner la transition des exploitations dans le secteur de l'élevage.		
Code NAF / NACE de l'investissement	01.45Z - Élevage d'ovins et de caprins	Code CN du produit principal	406 - Fromages et caillebotte
Produit agricole	Oui	Transformation d'un produit agricole en un produit non-agricole	Non
Objet de l'investissement	Corporel	Nature de l'investissement	Expansion
Département de l'investissement	Creuse		

Projet porté par des agriculteurs disposant d'une Certification Environnementale (HVE) délivrée par organisme agréé	Non		
Projet en zone de montagne et/ou défavorisée	Oui	Communes en zone de montagne et/ou défavorisées	23053 CHARD
Investissement collectif	Non		
Description	Construction d'une nouvelle grange avec adaptation parcours de plein air pour un élevage de chèvre et acquisition d'une nouvelle machine de traite plus efficace, à moindre consommation d'énergie		

### 3 - Description des investissements et Plan de financement

#### Besoins

	Montant	Maturité en mois (y-compris période de différé)	Maturité Moyenne Pondérée
<b>Total Incorporel</b>	€0		108Mois
<b>Total Immobilier</b>	€300 000		
Construction d'investissement / exploitation	€300 000	120Mois	
<b>Total Corporel / Equipement neuf uniquement</b>	€10 000		
Matériel neuf	€10 000	96Mois	
<b>Besoin en Fonds de Roulement / Trésorerie lié à l'investissement financé</b>	€75 000	60Mois	
		<b>Total Besoins de financement</b>	<b>€385 000</b>

#### Ressources

Subventions perçues et attendues sur le projet

€30 000

**Total Ressources**

€30 000

**Prêt requis**

€355 000

#### 4 - Détermination du financement envisageable

Coût éligible

€385 000

Plafond d'aides publiques sur le projet

€231 000

Taux d'intensité de base

40%

Bonification jeune agriculteur

0%

Bonification agriculture biologique

0%

Bonification zone de montagne

20%

Bonification investissement collectif

0%

Autres subventions perçues et attendues sur le projet

€30 000

Plafond de subvention restant

€201 000

Montant maximum d'un prêt pouvant être consenti au titre d'Alter'NA

€1 046 875

Montant du financement envisageable

€355 000

**Validation du prêt requis**

Oui

**Différence Prêt Requis - Prêt envisageable**

€0

**ESB du Prêt  
envisageable**

€68 160

### Droits d'accès à la fiche

Banque Partenaire

Point Relais

## Informations supplémentaires

- **Plafond d'aides publiques sur le projet:** varie en fonction des TO:
  - Secteurs de l'élevage, de la production Végétale et du Plan Végétal Environnement ainsi que de la production de fruits et légumes sous serres : 40% des coûts éligibles auxquels peuvent s'ajouter 20% pour les Jeunes Agriculteurs, 20% pour les Investissements Collectifs, 20% pour les projets portés par des agriculteurs disposant d'une certification en agriculture biologique sur l'atelier de production concerné par le projet et 20% pour les projets en zone de montagne
  - Transformation/Commercialisation à la ferme: 40% des coûts éligibles ou 200 000 € si le projet relève de la transformation d'un Produit Agricole en un produit non-agricole
  - Transformation/Commercialisation par les entreprises agroalimentaires sur des projets dédiés aux produits certifiés Agriculture Biologique / projets certifiés en mode de production biologique: 40% des coûts éligibles ou 200 000 € si le projet relève de la transformation d'un Produit Agricole en un produit non-agricole
- **Montant maximum d'un prêt pouvant être consenti au titre d'Alter'NA:** plafond de subvention restant/80%/durée en année /200/1500/5. La durée est limitée à 10 ans pour ce calcul.
- **Prêt Requis:** si le Prêt Requis est supérieur au prêt envisageable, ajuster le montant/la maturité.